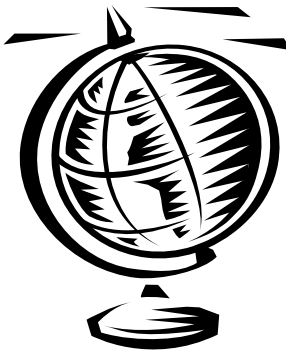


## L'EXPRESS INTERNATIONAL



### TCHÉTCHÉNIE

#### Armes contre vodka

Plusieurs garde-frontières russes basés en Tchétchénie ont été arrêtés par la police de Krasnodar, dans le sud de la Russie, après la découverte d'un trafic d'armes en provenance de la république indépendante, a rapporté hier le quotidien *Kommerstant*. De grandes quantités d'armes, dont des mortiers et des grenades, ont été échangées par les garde-frontières contre de la vodka à des soldats russes en Tchétchénie, pour être revendues ailleurs à des groupes criminels, selon le journal. L'ampleur du trafic reste encore à établir.

d'après AFP

### BRÉSIL

#### Otages des Kaiapos

Des indiens kaiapos de la réserve Bau, près d'Alatamira, une ville à 600 km de Belém, la capitale du Para en Amazonie, menacent de tuer 15 touristes brésiliens qu'ils maintiennent en otage depuis vendredi dernier si le gouvernement ne commence pas à délimiter leurs terres. Le gouvernement a reconnu sur le papier les limites de la réserve il y a deux ans mais depuis, rien de concret n'a été fait. Outre la délimitation de leur réserve, les 120 Kaiapos de Bau veulent mettre fin aux constantes invasions de leur territoire - riche en or et acajou - par des chercheurs d'or et des exploitants forestiers. Ces Kaiapos ont pris en otage un groupe de pêcheurs sportifs alors qu'ils participaient à un tournoi sur la rive gauche de la rivière Curua. Les touristes ont entamé hier une grève de la faim.

d'après AFP

### BULGARIE

#### Missile de l'OTAN

L'OTAN a indemnisé une famille bulgare dont la maison a été gravement endommagée par un missile lors de la campagne aérienne contre la Yougoslavie l'an dernier, a annoncé la présidence bulgare. Un missile anti-radar était tombé, sans faire de victime, sur la maison de trois étages de Stefanka Varbenova, à Gorna Baniadans dans la banlieue sud-ouest de Sofia, à 60 km de la frontière avec la Yougoslavie, le 29 avril 1999. Verbanova a reçu l'équivalent de 47 073 dollars CAN. Six missiles, dont cinq de l'OTAN, sont tombés sur le territoire bulgare lors des frappes de l'Alliance. Le gouvernement bulgare avait soutenu l'OTAN lors de la crise au Kosovo.

d'après AFP

### COLOMBIE

#### Grève générale

Les principales centrales syndicales colombiennes ont confirmé hier un appel à une grève générale, qui se tient aujourd'hui, afin de protester contre la politique économique du gouvernement du président conservateur Andrés Pastrana. « Le mouvement de protestation est irréversible », a déclaré à la presse le président de la Centrale unitaire des travailleurs, Luis Garzon, s'exprimant au nom de l'ensemble des syndicats ayant appelé à la grève. Il a affirmé que plus de 100 000 employés des secteurs public et privé allaient manifester dans les rues des grandes villes afin de protester contre le chômage, qui touche 20,4 % de la population active, la baisse des salaires, les privatisations et les tarifs élevés pratiqués dans les services publics.

d'après AFP

Autres informations en page B 3

# Israël: David Lévy démissionne

## La Knesset prend le chemin des vacances et des élections anticipées

Associated Press  
JÉRUSALEM

Nouvelle journée noire hier pour le premier ministre israélien, Ehud Barak. Juste avant de se séparer pour une trêve estivale de trois mois, la Knesset (Parlement) a largement approuvé au cours d'un vote préliminaire l'organisation d'élections générales anticipées. Auparavant, le chef de la diplomatie, David Lévy, mettant sa menace à exécution, avait soumis sa démission du gouvernement.

Le premier ministre, acculé et contesté pour avoir fait aux Palestiniens des concessions jugées excessives, dispose néanmoins désormais d'un répit jusqu'à la fin d'octobre, en attendant la reprise des travaux de la Knesset. Et il refuse de se laisser aller au pessimisme. Lorsqu'on lui a demandé, juste après le vote, s'il y aurait des élections bientôt, Barak a répondu: « Absolument pas ». Les prochaines législatives sont théoriquement prévues pour le printemps 2003.

Barak n'entend pas céder de terrain et continue à privilégier le dossier des pourparlers de paix, jusqu'au 13 septembre. Malgré son échec, Camp David aura permis des avancées et, si un traité est conclu, des élections anticipées pourraient alors se transformer en référendum sur la paix.

Reste que l'opposition a obtenu une victoire significative en obte-

nant, au cours de ce vote préliminaire, la majorité absolue de 61 voix (contre 51) sur les 120 députés que compte le Parlement israélien.

Au cours de cette première lecture, seule la majorité relative était nécessaire. Toutefois, le projet de loi doit être soumis à trois autres votes à la majorité absolue, qui ne seront organisés qu'à la reprise de la session parlementaire, et l'opposition a montré qu'elle est en mesure d'obtenir les voix nécessaires.

Barak a annoncé qu'il consacrerait les prochains jours à tenter de reformer une coalition gouvernementale. Cependant, le vote d'hier suggère que les transfuges, parmi lesquels le parti ultra-orthodoxe Shass, n'envisagent pas leur retour au sein du gouvernement.

Parmi les parlementaires qui ont voté contre Barak figurent plusieurs anciens membres de son cabinet, dont David Lévy, qui a remis



PHOTO AP

David Lévy

sa démission peu de temps avant le vote préliminaire.

Souriant, imperturbable, Barak a arpenté les allées de la Knesset pendant le vote, s'asseyant même aux côtés de Lévy pour une conversation cordiale...

Mais une heure auparavant, lors d'une conférence de presse donnée dans l'enceinte du Parlement, le

transfuge du Likoud, qui était venu avec sa faction Gesher soutenir Barak avant son élection en mai 1999, a accusé ce dernier de l'avoir trahi en ne lui révélant jamais l'ampleur des concessions qu'il comptait faire aux Palestiniens et en rendant inélectable la division de Jérusalem.

Au cours de sa campagne électorale, Barak avait affirmé qu'il n'accepterait jamais la division de Jérusalem. À son retour de Camp David, il avait reconnu que certaines idées avaient été avancées mais que l'État hébreu n'était engagé par aucune des propositions spécifiques qui ont été faites au cours du sommet israélo-palestinien.

« Nous n'avons fait aucune concession. Rien n'est signé. Rien n'est sur le papier. Nous sommes encore loin (d'un accord) et nous avons besoin d'une certaine flexibilité de l'autre côté », a-t-il à nouveau déclaré hier à l'Associated Press.

Côté palestinien, on estime que Barak doit faire vite. « Je crois que le chemin vers une solution est ouverte aux deux parties », a commenté le négociateur palestinien Nabil Shaath. « Si M. Barak décide (...) d'essayer de réunir une majorité autour de lui ou de commencer à réfléchir à des élections plutôt qu'au processus de paix, il perdra probablement sur les deux tableaux. »

## Affrontements post-électoraux au Venezuela

Agence France-Presse  
CARACAS

Des affrontements post-électoraux se sont soldés par un mort, neuf blessés et un nombre indéterminé d'arrestations mardi dans deux États du Venezuela, dont les gouverneurs sortants contestent les résultats du scrutin, ont rapporté hier les médias locaux.

Dans l'État de Merida, à 400 km à l'ouest de Caracas, le gouverneur social-démocrate sortant, William Davila, conteste sa défaite face au candidat de la coalition présidentielle, Florencio Porras, et des affrontements entre partisans des deux bords ont fait neuf blessés mardi.

Le gouverneur sortant s'était tranché dans son bureau, placé sous la surveillance de 50 hommes de la police militaire, tandis que quelque 400 militaires étaient déployés dans Merida, capitale de l'État.

Hier, bien que n'ayant toujours pas quitté les lieux, Davila semblait disposé à assouplir son attitude et le calme était revenu dans la ville, selon des journalistes sur place.

Le ministre de l'Intérieur, Alfonso Davila, ainsi que le président de la Commission législative provisoire - et éminent grise de Chavez - Luis Miquilena, se sont rendus dans la région afin de tenter de convaincre le gouverneur sortant de transmettre son mandat.

« Je ne me rends pas. Ils devront me sortir menotté ou avec un char ou un avion. Ils refusent, de manière arbitraire et capricieuse, d'admettre ma victoire », avait-t-il déclaré mardi.

Les résultats ont été contestés pour sept postes de gouverneurs, selon le Procureur général, Javier Elechiguerra, donnant lieu à des affrontements entre militants d'Action démocratique (AD, socio-démocrate) et du parti du président Chavez, le Mouvement Ve République (MVR, gauche).

Un homme de 22 ans a été tué d'une balle dans l'estomac lors d'affrontements entre partisans du gouverneur social-démocrate sortant de l'État de Cojedes (centre du pays), Alberto Galindez, et du candidat du MVR, Johnny Yanez Rangel, donné vainqueur.

Des affrontements entre socio-démocrates et partisans de Chavez ont également eu lieu mardi dans l'État d'Anzoategui (est) et dans celui de Barinas (centre), où environ huit personnes ont été arrêtées, a rapporté la chaîne de télévision Globovision.

Le chef de l'État Chavez a été réélu sans contestation avec plus de 56 % des voix.



PHOTO AP

Des villageois transportent le corps d'un des 19 travailleurs hindous tués à Katran Mirpur dans le Cachemire indien. Il s'agit d'un des huit massacres perpétrés depuis mardi et attribués à des militants islamistes.

## Une série d'attaques islamistes fait 101 morts en deux jours au Cachemire

d'après AP et AFP  
PAHALGAM

Huit attaques attribuées à des militants islamistes ont fait au moins 101 morts, en majorité des civils hindous, depuis mardi dans le Cachemire indien, selon la police.

Le premier ministre indien, Atal Bihari Vajpayee, a blâmé les rebelles musulmans soutenus par le Pakistan pour ces attaques, expliquant qu'elles venaient en représaille au cessez-le-feu déclaré par les Hezb-ul Mudjahidine, le principal groupe rebelle du Cachemire.

Les attaques de mardi et d'hier surviennent alors que le gouvernement indien devait entamer des pourparlers avec les dirigeants de ce groupe.

La dernière attaque est survenue hier matin dans le village à prédominance hindoue de Pogal dans le sud du Cachemire. Douze personnes y ont été tuées. Peu avant, ils ont tué deux hindous dans le village voisin de Danvata.

Mardi soir, des rebelles armés ont fait irruption dans trois autres

villages forçant des habitants à sortir de chez eux. Dans le village de Mir Bazar, 18 hommes ont été séparés des femmes et des enfants, puis alignés et fusillés. La plupart des victimes étaient des ouvriers d'une usine de briques originaires d'autres régions de l'Inde.

Le village d'Archchabal dans la même région a aussi été attaqué mardi. Huit ouvriers originaires de l'État du Bihar y ont été tués.

La première attaque, mardi, a eu lieu contre des pèlerins hindous et leurs porteurs musulmans se rendant à Pahalgam, un lieu de culte hindou du Cachemire à majorité musulmane. Selon la police, l'armée et les forces paramilitaires ont répliqué et tué les rebelles. Des membres des forces de l'ordre auraient aussi été tués.

Les attaques n'ont pas été revendiquées, mais la police soupçonne des militants islamistes réclamant l'indépendance du Cachemire d'en être les auteurs.

Le gouvernement indien négocie actuellement avec des groupes islamistes pour mettre un terme à 11 années de troubles qui ont fait plus

de 25 000 morts dans cette région de l'Himalaya. Le principal groupe de militants islamistes, Hezb-ul Mudjahidine, a annoncé un cessez-le-feu le 24 juillet dernier. L'armée a suivi vendredi dernier.

Mais la guérilla est composée d'une myriade d'organisations. Certaines sont favorables au rattachement du Cachemire au Pakistan, d'autres prônent l'indépendance. Plusieurs s'opposent au cessez-le-feu et aux efforts de paix.

New Delhi a affirmé hier sa volonté de poursuivre le dialogue avec l'organisation rebelle cachemirienne Hezb-ul Mudjahidine en dépit des massacres.

Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a déploré les attentats et a exhorté l'Inde et le Pakistan à trouver une solution politique à leur conflit dans la région.

Il a « appris avec une grande consternation les séries de massacres au Cachemire », a déclaré un porte-parole de l'ONU. Annan « déplore vivement cette violence et demande un maximum de retenue pour prévenir une escalade », a-t-il ajouté.

Saviez-vous que le cahier **Carrières professions** de **La Presse** du samedi



rejoint plus de professionnels, de cadres ainsi que d'administrateurs francophones que tous les autres quotidiens montréalais réunis ? Pour trouver le candidat idéal, communiquez avec les publicitaires de La Presse.

Tél. : (514) 285-7320 Téléc. : (514) 499-2053 [carrieres@lapresse.ca](mailto:carrieres@lapresse.ca)

Source : L'ÉQUIP PMB

# Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS  
PRÉSIDENT DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

GUY CREVIER  
PRÉSIDENT  
ET ÉDITEUR

MARCEL DESJARDINS  
VICE-PRÉSIDENT ET ÉDITEUR ADJOINT  
YVES BELLEFLEUR  
DIRECTEUR DE L'INFORMATION  
ALAIN DUBUC  
ÉDITORIALISTE EN CHEF

## La peur d'avoir peur

Une fois de plus, la balle est revenue dans le camp du gouvernement fédéral qui devra bien finir par admettre que la loi actuelle en matière de stupéfiants ne correspond plus à la réalité dans laquelle elle doit s'appliquer.

C'est là le résultat d'un récent jugement de la Cour d'appel de l'Ontario décrétant que les dispositions présentement en vigueur quant à la possession de marijuana devront être modifiées d'ici un an. Sans quoi, après cette date, elles cesseront de s'appliquer dans cette province. Essentiellement, cette décision se fonde sur le constat qu'Ottawa n'a pas assez tenu compte des avis antérieurs exprimés par les tribunaux reconnaissant que le *pot* a des propriétés thérapeutiques et que, dans certains cas, son utilisation doit être permise. Mais plus encore, que des malades devraient y avoir accès, sous contrôle médical, sans avoir à gaspiller de précieuses et déclinantes énergies dans des tracasseries sans nom pour obtenir une autorisation exceptionnelle de la part du ministre fédéral de la Santé.

Au départ et sans égard au produit dont il est ici question, ce jugement fournit une autre illustration de l'évolution du rôle et des rapports entre les différents pouvoirs. Il n'y a pas si longtemps, les autorités judiciaires se seraient contentées d'interpréter et de faire appliquer les lois sans intervenir dans les attributions du législateur qui décidait, seul, de la pertinence de les amender ou d'en adopter de nouvelles. L'émergence de la Charte des droits et libertés et surtout la toute nouvelle jurisprudence découlant de son interprétation

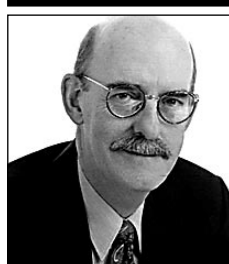
concrète par les tribunaux ont, depuis, amené les Canadiens à se rendre compte qu'ils ont maintenant accès à un pouvoir fort efficace quand il s'impose d'amener le gouvernement à s'adapter à des réalités nouvelles.

Dans le cas précis de la possession de marijuana, il faut d'abord regretter qu'il ait été nécessaire de faire ce coûteux et fastidieux détour devant un tribunal pour obtenir que, peut-être, si tout va bien, le bon sens finisse éventuellement par prévaloir... dans un an ! Et espérer que le gouvernement ne succombe pas à la peur d'avoir peur face à une opinion publique conservatrice qui aurait tendance à tout confondre.

Dans un premier temps, il ne s'agit que d'autoriser des malades à bénéficier d'une ressource disponible qui, dans leur cas, devrait être considérée comme tout autre remède à utilisation contrôlée. Sans avoir à se prêter à ce cirque ridicule où, à l'heure actuelle, le besoin d'en consommer peut être exceptionnellement reconnu sans, par contre, qu'il soit légalement possible de s'en procurer sans passer par des circuits inutilement complexes.

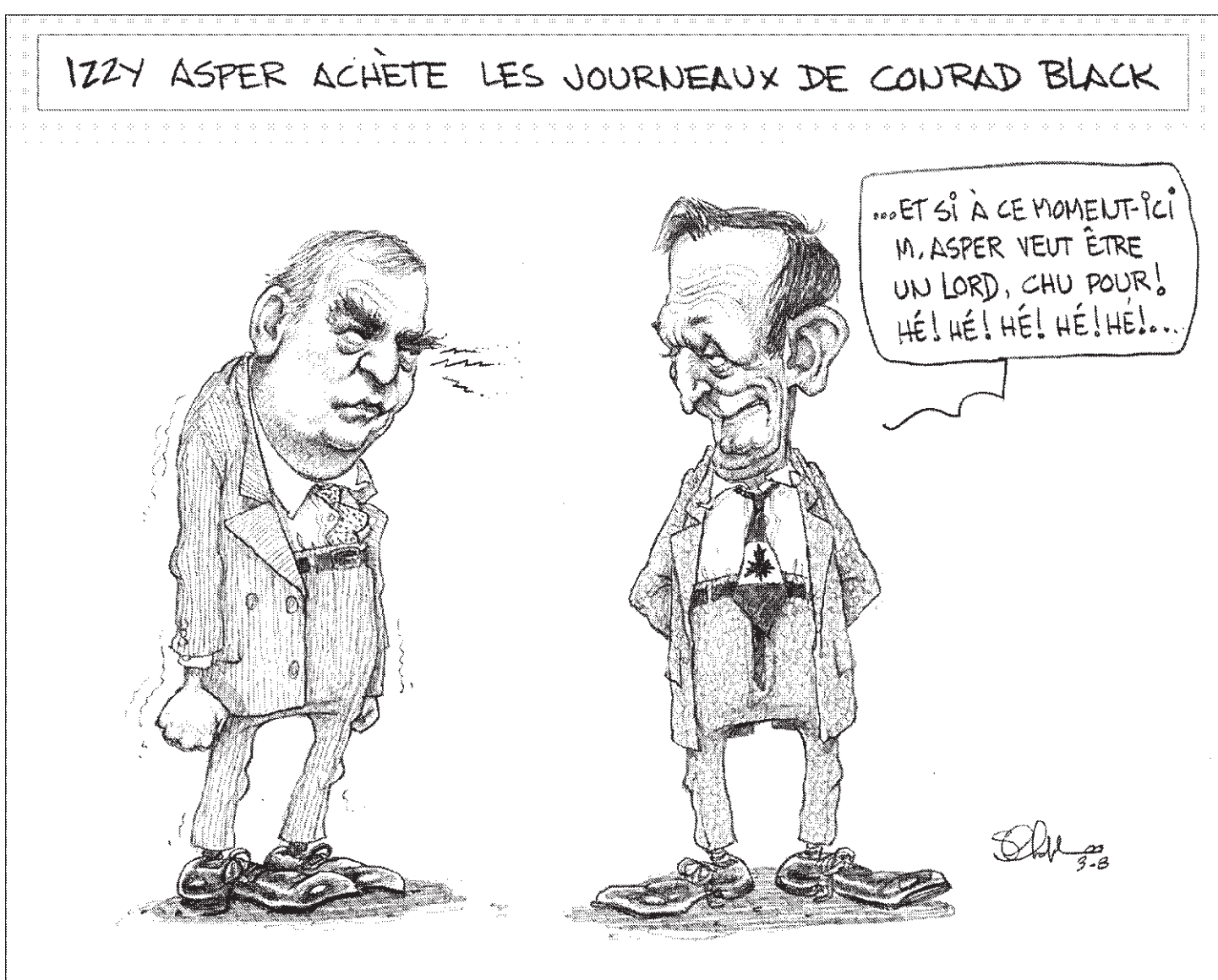
On alléguera sans doute, dans certains milieux — et, espérons-le, avec raison — que le relâchement de la réglementation en ce qui a trait à la possession de marijuana à des fins thérapeutiques ne serait que le premier pas vers la légalisation pure et simple de sa consommation. Et alors ? On ne compte plus les témoignages probants et les recherches scientifiques les plus rigoureuses démontrant qu'on a tort de confondre ce produit avec d'autres drogues dures susceptibles de créer une dépendance. Sans parler de la preuve faite depuis maintenant un bon moment que les offensives légales ou policières pour en interdire la circulation sont complètement contre-productives. Et que, sans en empêcher la consommation à grande échelle, elles ne font qu'en rendre le trafic illégal plus rentable pour les organisations criminelles.

On sait depuis longtemps que certaines lois qui ne sont pas respectées ne sont sans doute pas toujours respectables. Et c'est toujours un signe de malaise dans une société de droit qui se prétend civilisée. En obtempérant rapidement à ce jugement, le gouvernement ne ferait pas que compatir avec de grands malades ; il montrerait aussi qu'il est capable de tenir compte d'une évolution qui est sûrement irréversible.



Pierre Gravel

pgravel@lapresse.ca



DROITS RÉSERVÉS

Serge Chapleau@lapresse.ca

## L'agonie d'un bel oiseau

Le Concorde demeure sans l'ombre d'un doute le plus bel avion commercial jamais construit. Une oeuvre d'art volante dont l'esthétisme et la grâce pourraient bien ne jamais se retrouver avant des décennies dans quelque prototype devant éventuellement être conçu par les grands avionneurs.

Cependant, la tragédie du vol 4590 d'Air France, qui a fait 113 morts près de l'aéroport Charles-de-Gaulle, met brutalement en lumière les aspects moins reluisants du Concorde. Et elle pourrait avoir pour effet d'abréger l'existence des douze unités toujours opérationnelles et auxquelles, avant l'accident, on prêtait encore une dizaine d'années de vie utile.



Mario Roy

mroy@lapresse.ca

Pour l'heure, les cinq appareils supersoniques d'Air France sont cloués au sol. Ceux de British Airways n'ont pas cessé de voler, mais on mesure le degré de méfiance qu'ils suscitent dans le fait que, depuis huit jours et de façon presque quotidienne, on les retient ou les ramène sur la piste à la moindre alerte, aussi bénigne soit-elle.

La brutale vérité, donc, apparaît : l'aventure du Concorde, de sa conception à nos jours, aura été une aberration économique. Et elle n'a perduré que grâce à la décision politique d'injecter massivement et sans interruption des fonds publics... ainsi utilisés pour assurer des vols transatlantiques rapides aux riches et puissants de ce monde. (Ironiquement, le président français Jacques Chirac a été témoin de l'accident du vol 4590 puisqu'il se trouvait alors sur une piste de l'aéroport parisien, à bord d'un avion arrivant de Tokyo.)

Dès l'étape du développement du Concorde, une affaire de 31 milliards en devises d'aujourd'hui, on savait que l'appareil se révélerait incapable de satisfaire le marché. Celui-ci évoluait en effet vers la démocratisation du transport aérien. C'est-à-dire vers l'utilisation de très gros

porteurs, certes « lents », mais économiques, durs à l'ouvrage et d'entretien facile. À cette époque et précisément pour cette raison, les Américains abandonnaient leur projet d'avion commercial supersonique ; les Soviétiques jetaient aussi l'éponge après l'écrasement de leur Tupolev 144 à l'aéroport du Bourget.

Bref, le tourisme de masse se donna bientôt comme emblème l'antithèse exacte du Concorde : l'énorme Boeing 747, fabriqué à 1000 exemplaires depuis son apparition en 1970, contre 16 pour le bel oiseau européen.

Depuis ce temps, le Concorde, utilisé uniquement par Air France et British Airways, elles-mêmes largement subventionnées il y a un quart de siècle pour constituer leur flotte supersonique, n'est jamais arrivé à vaincre la simple arithmétique. Et ce, malgré l'exorbitant tarif — plus de 12 000 dollars pour la double traversée — réclamé aux *happy few* pressés.

L'avion de 100 places (plus ou moins 400 dans le 747) ne vole que trois heures par jour (de 12 à 16 pour la plupart des autres appareils), tout en consommant davantage de carburant que le géant de Boeing (huit fois plus par passager transporté). Les procédures d'entretien du Concorde sont plus proches de celles que commandent les chasseurs militaires (une révision majeure dure un an !) que de celles requises par les gros porteurs civils, ce qui entraîne les coûts que l'on devine.

De sorte que « la technologie du vol commercial supersonique demeure toujours une technologie du futur », estime Jean-Claude Gayssot, ministre français du Transport. La preuve en est que, récemment, les Européens et les Américains ont tous deux une nouvelle fois renoncé à dessiner un successeur au supersonique franco-britannique.

Aujourd'hui, les Concorde sont vieux, mal adaptés, encore plus coûteux à garder en service, dépendants pour les pièces de la cannibalisation d'appareils mis à la retraite, affligés de dysfonctionnements inquiétants qui se sont multipliés depuis quelques années.

En somme, l'oeuvre d'art volante semble maintenant promise au musée.

## Petit courrier des lecteurs (2)

Il y a des sujets qui déclenchent des passions viscérales, notamment l'avortement. À la suite d'une chronique écrite au lendemain de l'ignoble attentat de juillet contre un médecin qui pratiquait des avortements, j'ai reçu une pléthore de missives de partisans du mouvement Pro-Vie qui me prédisent l'enfer jusqu'à la fin de mes jours et qui se promettent presque tous de voter pour Stockwell Day.

Soyons juste, ils se dissocient tous du mouvement terroriste qui, depuis plusieurs années déjà, sème l'effroi dans les milieux où l'on s'occupe des femmes victimes de grossesses non désirées. Certains, d'ailleurs, comme un monsieur Brunelle, avançaient des arguments rationnels et respectables. (Les responsables du courrier des lecteurs publieront d'ici quelque temps un dossier sur le sujet).

Autre son de cloche tout à fait opposé, celui de la clinique Femina dont le directeur, le Dr Claude Paquin, signale une terrible faille du système : « Au Québec, actuellement, il est plus facile d'obtenir un avortement tardif gratuitement qu'un avortement précoce.

« La Régie régionale de Montréal, dans le but de réduire la fréquence des avortements tardifs, a conclu des ententes avec des cliniques comme la nôtre pour rendre l'avortement de deuxième semestre gratuit. 30 % de tous les avortements pratiqués au Québec sont faits en clinique privée, où les frais de

clinique sont assumés par les patientes. Considérant que 85 % des avortements sont faits pour des grossesses précoces (moins de 12 semaines), la gratuité des avortements incluant les avortements précoces aurait été un moyen plus efficace de réduire la fréquence des avortements tardifs. »

Le problème, en effet, réside, encore une fois, dans l'engorgement des services de santé : « Plusieurs femmes nous consultent après 12 semaines parce que le réseau public gratuit leur impose une liste d'attente qui peut aller jusqu'à quatre semaines. »

Des listes d'attente pour les avortements ? Cela veut dire que notre système de santé force les femmes à laisser leur grossesse évoluer jusqu'à ce qu'elles soient obligées de subir un avortement tardif. C'est de la barbarie, à tous les points de vue.

Le Dr Paquin, tout comme un médecin d'une autre clinique où la plupart des clientes sont des jeunes, estiment, à partir de leur expérience, qu'il est très rare que les avortements tardifs soient dus à de l'irresponsabilité de la part de la femme.

La décision tardive est souvent due à la rupture de la liaison, à la violence conjugale (qui souvent se manifeste à partir du moment où la femme est enceinte), aux pres-



Lysiane GAGNON

manifester les symptômes classiques de la violence masculine, car une fois prise on n'en sortira pas, et la société n'y pourra rien), cette chronique dont m'a valu plusieurs réactions, dont la plus bouleversante a été celle d'un homme (un retraité de *La Presse*) dont la fille a été assassinée le 30 mai dernier par le conjoint qu'elle venait de quitter. Ce dernier s'est ensuite suicidé. Il reste deux petits enfants orphelins de 7 et 4 ans et des proches dévastés.

« Nous sommes une famille très unie, écrit Robert et Estelle Gauthier, et pourtant nous n'avons jamais perçu l'ampleur du harcèlement et des menaces dont Ginette était victime. En plus de vivre toute la peine causée par son départ tragique, nous découvrons tous les jours, parmi ses documents personnels, des preuves accablantes du type d'individu réel qu'était son conjoint. Dans son en-

tourage immédiat, tout un chacun nous confie maintenant des discussions, des anecdotes, dont ils ont été témoins au fil des dernières années. Individuellement, elles sont inquiétantes. L'ensemble démontre une situation alarmante dont nous avons été informés trop tard. »

Les grand-parents ont institué un compte en fiducie pour les enfants, dont l'avenir financier n'était pas assuré. Ce compte en fiducie est au nom de Mélissa et Jonathan Gauthier se trouve dans une institution bancaire de Saint-Bruno.

Dans une chronique sur l'apparition suspecte de milliers de partisans gaspésiens de Tom Long (l'un des candidats au leadership de l'Alliance), j'ai comparé l'affaire au miracle de la multiplication des pains aux noces de Cana. Erreur fatidique, qu'a relevé avec humour un aimable lecteur, Paul Durocher.

« Je lis vos chroniques 'religieusement'... Quelle ne fut pas ma stupéfaction de lire votre attribution de la multiplication des pains aux noces de Cana. À titre d'ancien enfant de chœur et amateur de raisin rouge, je dois vous remettre sur la bonne voie en vous rappelant qu'à Cana, l'eau fut convertie en vin, et en Beaujolais-Villages par surcroît. »

Merci pour la rectification ! Mais quand même, n'aurait-il pas été logique de créer quelques brioches pour accompagner le vin ?

## Monde

## La convention républicaine désigne son champion

Associated Press  
PHILADELPHIE

Les délégués du Parti républicain ont officiellement désigné hier soir le gouverneur du Texas, George W. Bush, pour être leur candidat à l'élection présidentielle.

Les organisateurs de la convention républicaine, réunie depuis lundi à Philadelphie, ont laissé à la délégation du Wyoming le privilège de donner au gouverneur texan le nombre de délégués nécessaires à son investiture.

M. Bush devait recueillir l'appui de 1034 délégués sur les 2066 que compte le Parti républicain pour être officiellement investi. Il en a obtenu 1042 après le vote de la délégation du Wyoming alors que certains États n'avaient pas encore voté.

L'issue du vote des délégations, entamé lundi État par État à l'ouverture de la convention républicaine, était acquise à l'avance, en raison du résultat des élections primaires gagnées par M. Bush au printemps dernier, mais il revenait à la convention républicaine de formellement désigner le candidat à la Maison-Blanche.

M. Bush doit accepter demain soir cette investiture en s'adressant aux délégués, ce qui clôturera les travaux de la convention.

Auparavant, les républicains avaient également investi leur candidat à la vice-présidence, l'ancien secrétaire à la Défense Dick Cheney.

Celui-ci a lancé une attaque en règle contre l'administration Clinton hier soir, en dénonçant des années perdues et les « occasions manquées ».

Bush a regardé le résultat du vote depuis une chambre d'hôtel dans le centre ville de Philadelphie, en attendant son entrée en scène d'aujourd'hui.

« Vous ne connaissez jamais le résultat avant que le dernier vote n'ait été émis », a plaisanté le candidat.

Les conventions nationales sont devenues avant tout une chorégraphie réglée au pas de charge sur quatre jours, toute à la gloire du candidat, déjà assuré bien avant de recevoir l'investiture.

Le candidat républicain était arrivé plus tôt dans la journée à Philadelphie, en achevant dans cette ville une tournée électorale.

Fort du soutien des militants de son parti prêts à le porter jusqu'à la Maison-Blanche, il a salué « le message si positif pour l'Amérique » lancé par la grand-messe quadrien-



La cérémonie d'arrivée de George W. Bush, accompagné de sa femme Laura, a pris les couleurs de ce patriotisme historique dont Philadelphie, première capitale des jeunes États-Unis, est friande : des figurants en costume colonial et des sosies de Benjamin Franklin, Thomas Jefferson et George Washington ont accueilli le couple.

PHOTO AFP

nale des républicains.

« Cette campagne (présidentielle) va apporter à l'Amérique un message qui est positif, plein d'espoir et optimiste et, si tout va bien, vous regardez devant vous le prochain président des États-Unis », a-t-il affirmé.

Un nouveau sondage diffusé hier lui a donné une avance de douze points sur son adversaire démocrate, le vice-président Al Gore. M. Bush obtiendrait 51 % des intentions de vote contre 39 % à son rival, selon cette enquête d'opinion réalisée par l'institut Voter.com.

La couverture médiatique massive qui entoure la convention républicaine explique en partie cette progression, qui devrait également bénéficier à Al Gore au moment de la convention démocrate du 14 au 17 août à Los Angeles.

Seule ombre à l'euphorie qui régnait hier à Philadelphie : une légère attaque cérébrale de l'ancien président Gerald Ford, 87 ans, qui s'était déjà rendu mardi soir à l'hôpital pour ce qu'on pensait être une infection des sinus. Selon les médecins, il devrait rester hospitalisé environ cinq jours et ne devrait

pas avoir de séquelles.

Mardi, lors de l'hommage rendu à trois anciens présidents républicains, Ronald Reagan, le héros des conservateurs resté huit ans à la Maison-Blanche et atteint de la maladie d'Alzheimer, l'a emporté à l'applaudimètre. Les délégués avaient aussi assisté à un dernier tour de piste en forme de rituel de réconciliation politique, avec l'acte d'allégeance à Bush du sénateur de l'Arizona John McCain, son principal rival lors des primaires.

## Mugabe annonce en pleine grève la fin des occupations illégales

Agence France-Presse  
HARARE

Le président zimbabwéen Robert Mugabe a annoncé hier soir la fin des occupations illégales des terres, au terme d'une journée de grève générale durant laquelle les fermes, les entreprises et les bureaux sont restés fermés.

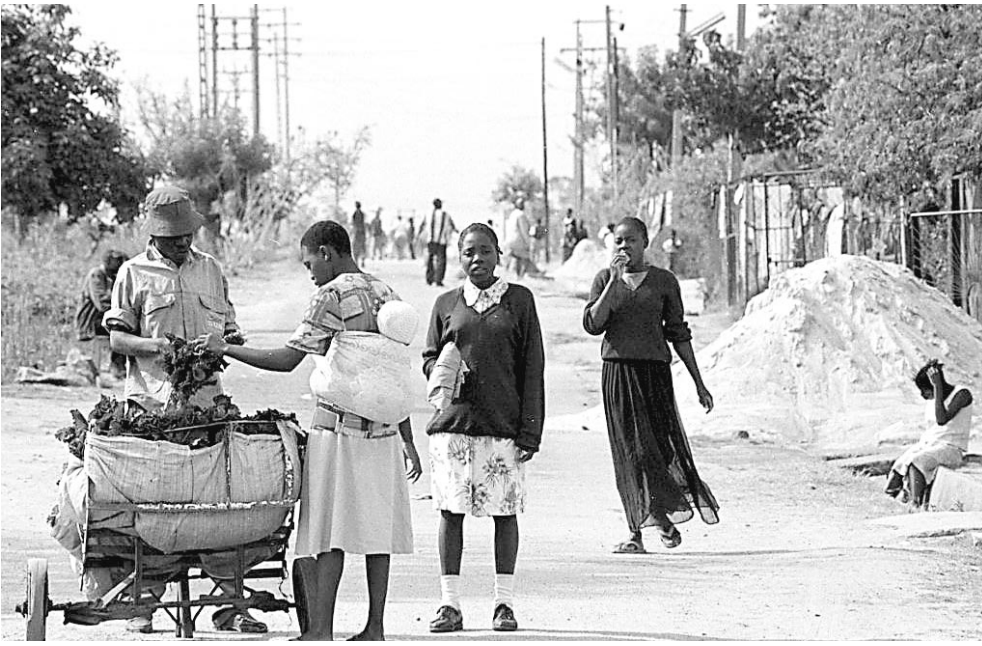
Durant cette journée de grève, qualifiée de succès par le mouvement syndical, banques et usines avaient fermé, en solidarité avec le secteur agricole, dominé par les blancs, pour protester contre l'expropriation anarchique de plus de 1500 fermes depuis février par des squatters conduits par d'anciens combattants de la guerre d'indépendance.

Ces occupations illégales perturbent profondément l'agriculture, l'une des principales sources de revenus du pays.

« La grève générale a été un succès en ce qui nous concerne », a déclaré Isaac Matongo, président par intérim du Congrès des syndicats du Zimbabwe (ZCTU), qui avait appelé à la grève.

Mugabe, qui venait de rencontrer son homologue sud-africain Thabo Mbeki, a déclaré en fin de journée que les occupants illégaux des propriétés des fermiers blancs seraient « déplacés avant la fin du mois ».

Pour le président, cet « exercice » impliquera tous ceux qui « ont besoin des fermes » que le gouvernement est en train d'acquiescer dans le cadre de sa politique controversée de réforme agraire visant à éliminer les inégalités dans la ré-



Le mouvement de grève générale d'hier s'est déroulé sans incident au Zimbabwe. Même à Harare, c'était calme comme en témoigne cette photo.

PHOTO AFP

partition des terres entre noirs et blancs. « Nous déplacerons tous les vétérans du reste des fermes que le gouvernement n'acquerra pas » a-t-il ajouté.

Il s'agissait de la première intervention publique de Mugabe sur le sujet depuis l'ouverture du Parlement, le mois dernier, lorsqu'il s'était engagé à tenir ses promesses et distribuer des terres aux Noirs. En février, le chef de l'État avait invoqué des « pouvoirs spéciaux » pour expulser les fermiers blancs sans

compensation.

La plupart des fermes déjà envahies ne figurent d'ailleurs pas dans la liste des terres promises à redistribution.

Tim Henwood, président du syndicat des fermiers commerciaux (CFU, représentant quelque 4500 fermiers blancs) a estimé mercredi que la grande majorité des fermes sur l'ensemble du territoire ont « fermé aujourd'hui ». La grève était également soutenue par l'opposition politique et les organisations civiques.

## Trois Tziganes et un enfant tués au Kosovo

Agence France-Presse  
PRISTINA, Yougoslavie

Trois Tziganes ont été tués par l'explosion d'une bombe et un enfant de 12 ans, probablement albanais, a été abattu par balles hier soir lors de deux attaques dans le centre du Kosovo, a indiqué la Force multinationale de paix (KFOR).

Le premier incident, qui a fait trois morts d'une même famille, s'est produit à Mali Alas, à une quinzaine de kilomètres de Lipljan, au sud de Pristina, le chef-lieu de la province.

Le second a eu lieu une heure plus tard, à Magura, à moins de 10 kilomètres de Mali Alas. Un ou plusieurs inconnus circulant en voiture ont tiré sur un garçon de 12 ans, probablement albanais. L'enfant a reçu quatre balles dans la poitrine. Personne n'a été arrêté. Les deux attaques n'ont semble-t-il aucun lien entre elles, a estimé la KFOR.

À Mali Alas, dans la soirée, une patrouille finlandaise de la KFOR a découvert un engin explosif attaché à une clôture. Les soldats faisaient évacuer la population des alentours quand la bombe a explosé, tuant deux personnes sur le coup.

Une troisième victime est décédée dans la soirée de ses blessures, malgré l'intervention rapide d'un médecin militaire arrivé par hélicoptère.

Dans un premier temps, la KFOR avait indiqué que trois Roms (Tziganes) avaient été tués et deux autres personnes blessées lorsque leur véhicule avait heurté une mine près de Mali Alas. La KFOR est revenue sur ses propos dans la soirée, affirmant que les trois Roms avaient été tués par un engin disposé à proximité de leur maison. Une seule personne a été légèrement blessée.

Les quatre victimes appartiennent à la même famille. Le père, l'un de ses fils et l'un de ses neveux ont été tués, et un autre fils blessé.

## REPÈRES / Liban

## Les chrétiens boycottent les élections

NAGIB KHAZZAKA  
AFP, BEYROUTH

L'opposition chrétienne a accusé ouvertement la Syrie « d'ingérence » dans les élections législatives qui se tiendront à la fin du mois au Liban, tandis que des députés sortants de toutes confessions dénonçaient « la partialité » du pouvoir libanais pro-syrien.

Le « Courant national libre », du général Michel Aoun, ancien chef d'un gouvernement en exil en France, le Parti national libéral (PNL) de Dory Chamoun et le courant des Forces libanaises, dont le chef Samir Geagea croupit en prison depuis 1994, ont ainsi annoncé leur boycottage du scrutin du 27 août et du 3 septembre.

Ces trois formations ont adopté un ton très virulent à l'égard de la Syrie, qui jouit d'un

pouvoir sans partage depuis la fin de la guerre civile en 1990 au Liban. « Le Liban est devenu un pays satellite et un otage non déclaré. Sa volonté est paralysée et ses affaires sont gérées à partir de Damas », soulignent les formations chrétiennes qui ont déjà boycotté les législatives de 1992 et 1996.

Elles dénoncent « une loi électorale injuste », « des circonscriptions taillées sur mesure pour les favoris », « une immixtion syrienne flagrante au niveau des alliances et des candidatures », « la transformation du scrutin en nominations dont les résultats sont connus d'avance ».

Elles ont annoncé leur position à l'issue d'une rencontre avec le patriarche maronite, Mgr Nasrallah Sfeir, chef de la communauté chrétienne la plus influente avant la mainmise de Damas. Sfeir, qui ne s'est pas prononcé en faveur du boycottage, a en revanche dénoncé dimanche « les pressions exercées sur les électeurs et sur les candidats pour contracter des alliances contre-nature ».

Le chef druze et ancien ministre Walid Joumblatt, un allié de longue date de la Syrie a rejoint le camp des critiques. Il a d'abord prôné un « rééquilibrage » des relations entre Beyrouth et Damas, puis a concentré ses critiques sur le ministre de l'Intérieur, Michel Murr, un pro-syrien notoire et un parent par alliance du président Émile Lahoud, dont le fils, Émile junior, est candidat sur sa liste.

« L'impartialité de l'État est un mensonge. M. Murr est partial. C'est un haut commissaire qui a tout raflé. Des services de sécurité s'ingèrent dans le processus électoral », a lancé mardi Joumblatt, qui poursuit une politique d'ouverture remarquée envers les chrétiens, ouverte « frères ennemis » des Druzes pendant la guerre.

La campagne contre Murr a pris de l'ampleur avec les critiques acerbes lancées mardi par le député maronite Nassib Lahoud, un cousin éloigné du président, connu pour sa

probité et sa modération et qui s'est plaint directement au premier ministre Salim Hoss des « pressions » exercées par le ministre sur les notables.

Il lui a remis « les noms d'officiers de l'armée et de la gendarmerie, ainsi que de hauts fonctionnaires, qui travaillent pour le compte du candidat Murr ». Le député a aussi déploré qu'on lui ait interdit tout affichage commercial. Après une entrevue avec Hoss, Murr a réfuté en bloc les accusations de ses détracteurs.

Enfin, Omar Karamé, ancien ministre et député sortant musulman sunnite, a menacé dimanche « de ne plus se porter candidat si les ingérences des services dépassaient un certain seuil ».

Karamé, qui entretient dernièrement des relations difficiles avec Damas, affronte une coalition, dont les têtes de liste, les ministres Solieman Frangié et Nagib Miqati, sont des proches des dirigeants syriens.

# Black : un brasseur d'affaires plus qu'un bâtisseur

Presse Canadienne  
TORONTO

Conrad Black a vendu la plupart de ses journaux canadiens à Global CanWest Communications, cette semaine, à cause de la trop faible évaluation de l'action de Hollinger International.

Ce n'est pas la première fois que l'homme d'affaires vend des actifs, empêche l'argent et investit dans un nouveau secteur.

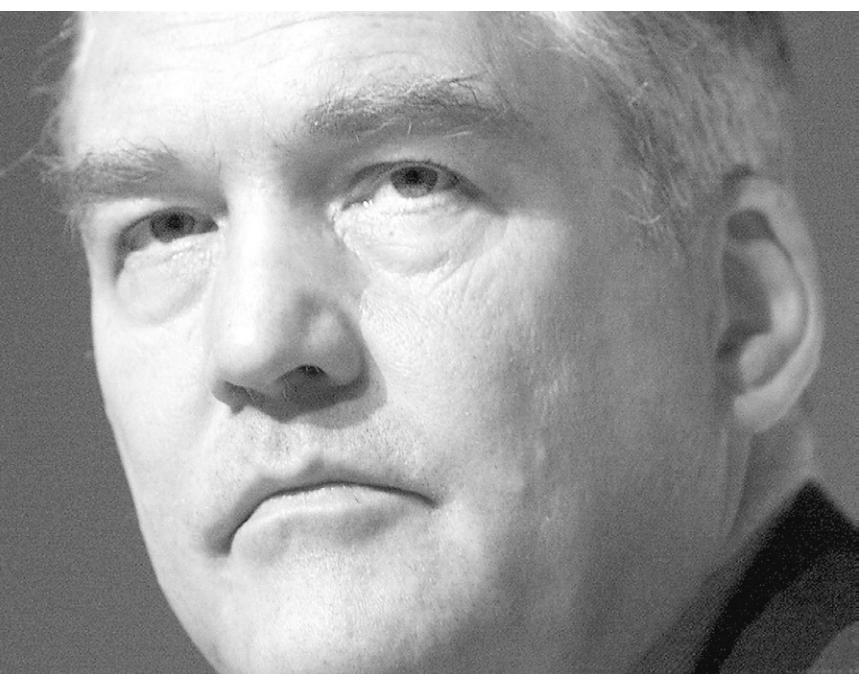
En 1978, quand M. Black et son frère ont pris le contrôle d'Argus Corp., il était actif dans les mines, les supermarchés, la radiodiffusion et l'équipement agricole. Il s'est départi de ces actifs pour entraîner Hollinger dans le secteur des journaux.

Maintenant, il vend ses journaux canadiens pour s'en aller ailleurs.

Comme le disait le vice-président exécutif, Peter Atkinson, mardi, après l'annonce de la transaction de 3,5 milliards, « nous serons libres de faire tout ce que nous voulons pour accroître la valeur aux actionnaires ».

M. Black a l'expérience des retraites, bien qu'il soit rarement sorti d'un secteur les poches vides. Cela s'est quand même produit lorsqu'il s'est montré incapable de faire prendre le virage de la rentabilité à Massey-Ferguson, producteur d'équipement de ferme en difficulté, qui faisait partie d'Argus.

Selon Michael Graham, qui gère aujourd'hui sa propre firme de placement, et qui a suivi de près Massey et les frères Black, en tant qu'analyste, à l'époque, Conrad Black est davantage un brasseur d'affaires qu'un bâtisseur, nonob-



**Ce n'est pas la première fois que l'homme d'affaires Conrad Black vend des actifs, empêche l'argent et investit dans un nouveau secteur.**

stant le *National Post*. « Avec un soupçon de cynisme, je me demandais ce matin : Conrad Black a-t-il jamais ajouté de la valeur à ce qu'il a touché au Canada (...) ? La société en a-t-elle profité ? A-t-il bâti de la valeur ? Je l'ignore. Je me le demande. »

Les magasins Dominion, autrefois parmi les plus dynamiques supermarchés au pays, ont également été vendus par Black quand leurs bénéfices ont chuté et que la concurrence s'est intensifiée. Il avait conclu une transaction avec A&P qui lui a rapporté plus de 300 millions.

Un des facteurs de la vente était que le marché boursier ne recon-

naissait pas ce que Black estimait être la valeur réelle de la compagnie.

Fred Ketchen, directeur du courtage sur actions chez ScotiaMcLeod, estimait plus tôt cette semaine que les compagnies de Conrad Black ont souvent eu de la difficulté à susciter un vif intérêt chez les investisseurs.

« Les titres qu'il a contrôlés n'ont pas eu la performance à laquelle on aurait pu s'attendre », a-t-il dit. Une raison possible, selon M. Ketchen : les investisseurs peuvent avoir l'impression que Conrad Black détient une trop grosse part des actions de ses compagnies, ce qui limite les liquidités.

Une autre partie du problème de Hollinger était son endettement. Sa dette à long terme avait atteint 2,4 milliards US en 1997, et s'est maintenue à ce niveau depuis. Mais tout a changé maintenant, a affirmé M. Atkinson. « Nous allons être une société libre de dettes, avec beaucoup de liquidités et une grande capacité d'emprunt. »

# Hollinger vend le reste de ses journaux

Presse Canadienne  
NEW YORK

Hollinger International a vendu le reste de ses journaux locaux aux États-Unis, les cédant à quatre acquéreurs pour la somme de 215 millions US, a-t-on appris hier.

La transaction suit de 48 heures la vente de la majorité des journaux canadiens du groupe Hollinger à CanWest Global Communications, pour 3,5 milliards \$ CAN.

Les nouveaux propriétaires américains sont Bradford Publications Co., Newspapers Holdings Inc., de l'Alabama, Paxton Media Group Inc. et Forum Communications Co., a fait savoir Hollinger dans un communiqué émis en fin de journée, hier.

Ces quatre entreprises de presse contrôleront désormais plusieurs dizaines de quotidiens locaux, journaux communautaires et publications commerciales dans les États de Californie, Illinois, Idaho, Michigan, Mississippi, Dakota du Nord, Ohio et Pennsylvanie.

Les journaux vendus n'incluent pas le *Chicago Sun Times* et d'autres publications de la région de Chicago. Le groupe de Conrad Black conserve également le *London Telegraph* et le *Jerusalem Post*.

Cette vente représente une occasion de retirer la valeur maximum pour ces journaux et d'afficher un excellent rendement sur notre investissement initial et le travail que nous avons accompli sur ces journaux au fil des ans, a commenté Jerry Strader, le président de la division des journaux communautaires de Hollinger. La vente permettra aussi à Hollinger de rembourser sa dette, a-t-il ajouté.

Hollinger espère conclure les transactions au cours du quatrième trimestre.

En avril dernier, Conrad Black avait annoncé la vente d'environ 350 journaux canadiens et américains, afin notamment de réduire sa dette et de stimuler la valeur du titre de l'entreprise.

Lundi, Hollinger s'est départi de la plupart de ses publications canadiennes dans une transaction qui fait de Hollinger un actionnaire minoritaire dans CanWest, deuxième radiodiffuseur privé au Canada.

CanWest se retrouve propriétaire de grands quotidiens à travers tout le pays, ainsi que d'actifs de Hollinger sur Internet, de magazines commerciaux et de la moitié du *National Post*, lancé par Conrad Black en octobre 1998.

# Toronto enfouit ses déchets dans une mine désaffectée

Presse Canadienne  
TORONTO

La ville de Toronto a décidé d'expédier par train des millions de tonnes de déchets vers une mine abandonnée du nord de la province, une décision qui en a choqué plus d'un.

« Cette décision va encourager le ressentiment anti-Toronto et anti-sud vécu dans le nord de l'Ontario », a déclaré Vincent Auger, qui habite le nord de la province et qui arborait un T-shirt sur lequel apparaissait le slogan : « Dites non aux déchets de Toronto. »

M. Auger s'est déplacé à To-

ronto pour se battre contre la décision controversée.

Après des heures de débats au conseil municipal et avec l'appui du maire de la ville, Mel Lastman, les élus municipaux ont finalement voté en faveur de la résolution voulant que Toronto expédie pas moins de 1,3 million de tonnes de déchets par année vers une mine abandonnée située près de Kirkland Lake.

Un conseiller opposé à la mesure, Jack Layton, a dit qu'il s'attendait à ce que la population du nord de la province continue de manifester son désaccord avec énergie, par des poursuites et des manifestations.

HP® CANON® LEXMARK® EPSON® HP® CANON® LEXMARK® EPSON®

**La cartouche de votre imprimante à jet d'encre est à sec!**

La compagnie I-MATEK vous propose une alternative simple, efficace et très économique : Rechargez vos cartouches et épargnez jusqu'à 80%

Pour une démonstration de remplissage, apportez votre cartouche et faites-la remplir et payez seulement 50% du prix d'une nouvelle cartouche.

Nos concessionnaires :  
Micro-Max (centre-ville)  
Tél. : (514) 871-1155  
ID Service (St-Laurent)  
Tél. : (514) 855-0808  
Dépan, Kim (Montréal Est)  
Tél. : (514) 725-4924

**I-MATEK**  
Une division de SELCO Photorécepteurs Ltée

539, av. Lépine, Dorval QC H9P 2S9  
Tél. : (514) 636-5210 • Fax : (514) 636-5212  
Courriel : selco@generation.net  
Page Web : www.generation.net/~selco

**La Presse**

REPORTAGE PUBLICITAIRE

TRANS CANADA TRAIL  
SENTIER TRANSCANADIEN

**Larry Smith sur le Sentier transcanadien au Québec: le Centre du Québec**

**Effectuant le lien** entre la région des Cantons-de-l'Est et de Chaudière-Appalaches, le Parc linéaire des Bois-Francis est un magnifique sentier de 77 kilomètres aménagé sur ancienne voie ferroviaire parcourant les majestueux paysages vallonnés par les Appalaches du Centre-du-Québec. Sentier de vélo en période estivale, le Parc linéaire des Bois-Francis se transforme en autoroute de la motoneige pendant l'hiver. Les marcheurs y sont aussi invités.

Situé sur la rive sud, à peine à trente minutes du Pont Pierre-Laporte de Québec et à une heure de Montréal, ce sentier est reconnu pour la diversité de son paysage, fait découvrir des campagnes pittoresques, des milieux urbains chaleureux et accueillants ainsi que de magnifiques villages fleuris. Les portes d'entrée du réseau se situent dans les municipalités telles Tingwick, Warwick, Victoriaville, Princeville, Plessisville et Lyster qui offrent de nombreuses commodités telles des stationnements, points d'eau, toilettes, aires de pique-nique et téléphones. Accès via la route 116, entre Richmond et Lyster.

La Vélocarte 2000 du Parc linéaire des Bois-Francis est maintenant disponible. Elle présente les services offerts tout au long du sentier et est élaborée pour planifier un séjour mémorable dans ce magnifique coin de pays. Aussi, une équipe de près de 40 patrouilleurs bénévoles sillonne le sentier. Formés en premiers soins, tourisme et en mécanique, les patrouilleurs se font un plaisir de nous guider dans nos recherches ou nous dépannent en cas de besoin. Vignette obligatoire (10\$) pour les cyclistes de 18 ans et plus.

Le Parc linéaire des Bois-Francis organise annuellement deux randonnées cyclistes dans le cadre enchanteur et sécuritaire d'une ancienne voie ferroviaire. Ne manquez pas celle du 6 août connue sous le nom de La Grande Traversée. Elle s'adresse à une clientèle adulte avec ses trois parcours de 34, 57 et 78 kilomètres. Pour la saison 2000, la Grande Traversée se joint aux festivités du Relais de l'eau inaugurant l'ouverture officielle du Sentier transcanadien.

**POUR INFORMATION**

**Parc linéaire des Bois-Francis**  
(819) 758-6414  
www.ivic.qc.ca/parc.

**Tourisme Bois-Francis**  
1-888-758-9451  
www.tourisme-bois-francis.qc.ca.

**CLD de l'Érable**  
1-800-360-2989  
www.tourisme-erable.qc.ca.

**ACTIVITÉS DU RELAIS 2000 DANS LE CENTRE DU QUÉBEC**

**4 août:** accueil à l'hôtel de ville de Lyster; à Waterloo, activités spéciales et spectacle de Don Karnage pendant le Festival du Vélo des Cantons-de-l'Est.

**6 août:** pendant la Grande Traversée, arrêt et cérémonie protocolaire à Warwick, Tingwick et Kingsley-Falls.

**EN ESTRIE**

**6 août:** à Danville, cérémonie de reconnaissance des bâtisseurs des Corridors Verts de la région d'Asbestos.

**7 août:** à Sherbrooke, cérémonie protocolaire; pique-nique familial dans le Parc Jacques-Cartier, spectacle de Don Karnage.

**8 août:** à Canton Magog, grand rassemblement des municipalités de la MRC Memphrémagog, spectacle de Don Karnage.

**Pour plus de détails sur la programmation du Relais 2000 du Sentier transcanadien, communiquez avec ParticipAction (514) 496-9353.**

**Vous rêvez de voir votre nom inscrit sur le Sentier transcanadien? Pour 40\$, achetez un mètre du Sentier transcanadien. Votre nom apparaîtra de façon permanente dans l'un des Pavillons du Sentier transcanadien au Québec.**

**APPELEZ MAINTENANT!  
1-800-465-3636**

2000 Culture | Jeep | BANK FINANCIAL GROUP | Canada Trust | CHOICE HOTELS CANADIENS | Impériale | ESSO | IVORY | TQS

**BIRKS**  
DIAMANTS. depuis 1879

Donnez à l'amour un nouveau son de cloche.

L'écrin Birks, une précieuse tradition. Bagues de fiançailles Birks, or 14 carats, à partir de 1 350 \$.

1240 Phillips Square 397-2511 • Fairview Pointe-Claire • Centre Rockland Carrefour Laval • Promenades St-Bruno • 1-800-682-2622 • www.birks.com

Participez aux **Choix du public SAQ**

**Votez** pour les commerces qui ont le plus de gueule... **et gagnez l'Europe!**

Tirage de deux billets d'avion Air Canada pour la destination européenne de votre choix, 2000 \$ en argent de poche et 2000 \$ en chèques-cadeaux à dépenser dans les commerces en nomination.

Prenez votre bulletin de vote et les règlements du concours à l'une des succursales SAQ de Montréal, à la maison de la culture ou au bureau Accès Montréal près de chez vous, ou encore votez en ligne sur le site Internet www.commercedesignmontreal.qc.ca

**Vous avez jusqu'au 5 août pour voter. Faites vite, l'été, c'est vite passé!**

Cet été, faites-vous une tête sur le design!

Ville de Montréal | SAQ | CommerceDesignMontréal

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC • DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA • SOCIÉTÉ DES ALCÓOLS DU QUÉBEC • HYDRO-QUÉBEC • MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE DU QUÉBEC • AIR CANADA (MUSIQUEPLUS) • SOCIÉTÉ DES DESIGNERS D'INTÉRIEUR DU QUÉBEC • ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC • SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE MONTRÉAL • TOURISME MONTRÉAL • CÔTE ROUGE DÉTENTE • LA PRESSE • THE GAZETTE



Leonard Asper, le grand patron de CanWest, décrivait récemment le sport comme « le troisième pilier » de la stratégie de contenu d'un télédiffuseur.

## Global s'intéresse vraiment au Canadien

MATHIEU PERREAULT et ALEXANDRE PRATT

Global n'a pas nié hier qu'elle s'intéresse au Canadien de Montréal, mis en vente par Molson à la fin juin. L'équipe de hockey s'est pour sa part refusée à commenter la nouvelle, parue en manchette de *The Gazette*, mais n'a pas complètement fermé la porte : « Peut-être que demain, on va avoir quelque chose à dire », a dit le relationniste du Canadien, Pierre Ladouceur.

Tant Molson que le Canadien n'ont pas voulu commenter le nombre de soupirants qui courtisent la sainte Flanelle — une quinzaine selon divers journaux. « Le processus qu'on a expliqué fin juin suit son cours », a dit le relationniste de Molson, Robert Coallier. La transaction devrait être conclue d'ici la fin de l'année.

Au départ de toute l'affaire, deux constats : CanWest veut augmenter le contenu sportif de Global ; et deux équipes professionnelles prestigieuses, les Blue Jays de Toronto et le Canadien, sont à vendre.

« Lier ces deux faits constitue de la pure spéculation », a dit le relationniste de CanWest, Geoffrey Elliott, en entrevue téléphonique depuis le Manitoba. M. Elliott n'a cependant pas nié qu'il y a eu des conversations entre Molson et CanWest. « Nous ne pouvons pas confirmer que nous nous intéressons au Canadien », a-t-il tranché, sibyllin, quand *La Presse* lui a demandé de commenter la rumeur.

CanWest veut tout d'abord mettre la main sur une chaîne spécialisée de sports. « Nous nous efforçons d'acquérir Netstar (propriétaire de TSN), dit M. Elliott. Le CRTC a demandé au début de juillet à CTV de s'en départir, parce qu'à la suite de son rachat par BCE, CTV avait les deux canaux anglophones de sport au Canada, CTVsportsnet et TSN. »

Ensuite, il faudra « générer du contenu » pour TSN. « Je ne sais pas si l'achat d'une équipe sera la meilleure solution, dit M. Elliott. Évidemment, si nous avons une bonne occasion, nous allons l'examiner. Si l'achat d'une équipe a du sens, financièrement parlant, nous allons l'examiner. »

Dans son entrevue à *The Gazette*, Leonard Asper, le grand patron de CanWest, décrivait le sport comme « le troisième pilier » de la stratégie de contenu d'un télédiffuseur. Global a déjà des fictions et des talk-shows — surtout américains — et vient d'acquérir le tonus qui lui manquait au point de vue nouvelles avec l'achat des journaux de Hollinger. La chaîne privée n'a que le Superbowl, la course automobile Molson Indy et quelques parties de football de la NFL dans son menu sportif.

« Les équipes sportives équivalent à du contenu, a dit M. Asper. Dans le cas des Maple Leafs de Toronto, il y a 84 parties, multipliées par trois heures, ce qui donne 252 heures de programmation. Ensuite, vous ajoutez la discussion avec les experts et les entrevues, et la vente de souvenirs. » M. Asper n'est pas effrayé par la perspective de se retrouver avec un éléphant blanc en achetant le Centre Molson avec le Canadien. Pour lui, un amphithéâtre équivalait à un « énorme plateau de tournage ».

## La télé avale le sport

MATHIEU PERREAULT

Disney et les Mighty Ducks d'Anaheim. Le *Chicago Tribune* et les Cubs. Time Warner et les Braves d'Atlanta. Cablevision et les Rangers de New York. Comcast et les Flyers de Philadelphie. Canal Plus et le club de soccer Paris-Saint-Germain. Le magnat de la télé italienne Silvio Berlusconi et le Milan AC.

Depuis quelques années, les géants des médias prennent d'assaut le monde du sport. « Il y a une tendance croissante à l'intégration des équipes sportives aux grands conglomérats de l'industrie du divertissement », observe Jean Harvey, un professeur de sociologie à l'Université d'Ottawa qui vient d'écrire un article sur le sujet pour la revue *Sociology of Sport*.

Le raisonnement est le suivant : plutôt que de payer le prix fort à chaque année pour les droits de diffusion des parties d'une équipe de hockey, de baseball, de soccer ou de basketball, une chaîne de télévision pourrait préférer acheter directement l'équipe. La chaîne YankeeNets vient de payer les Devils du New Jersey 300 millions US ; le prix du Canadien devrait nager dans ces eaux-là, puisque le Centre Molson a à lui seul une étiquette de 250 millions canadiens. À titre de comparaison, les droits

de diffusion du Canadien tournaient autour de 60 à 80 millions par année la dernière fois qu'ils ont été négociés, en 1997.

« Les droits de diffusion ne sont pas le seul avantage », dit M. Harvey. « Au niveau fiscal, les pertes des équipes peuvent être utilisées, et les joueurs peuvent être amortis. Et surtout, le contrôle est plus grand sur les « circuits de promotion », pour reprendre l'expression d'un collègue. On peut vendre de la marchandise sur Internet, par exemple. Les propriétaires uniques d'équipes de sport ne sont pas capables de générer ces revenus connexes. Ils doivent se contenter des droits de diffusion, des ventes de billets. C'est pour cette raison que la position des Expos est fragile et que la vente des Blue Jays à Rogers n'est qu'une question de jours. »

Les géants médiatiques ne sont pas tous également convaincus que l'avenir réside dans la propriété du sport. Las d'attendre les profits prévus, la chaîne Fox s'est départie l'an dernier de sa participation majoritaire dans les Dodgers de Los Angeles. En Europe, certaines équipes de soccer ont réglé le problème du financement d'une autre manière : le Manchester United, la Lazio de Rome, l'Ajax d'Amsterdam se sont inscrits en Bourse voilà quelques années.

## CanWest exclut le marché francophone

CanWest n'est vraiment pas intéressé au marché francophone. Tout au plus vendra-t-il des copies traduites de ses quelques productions canadiennes sur les marchés étrangers.

Pourtant, Global occupe plusieurs étages de l'immeuble qui abrite TVA, et les deux chaînes s'échangent des reportages grâce à des reporters bilingues. Mais les trois journaux francophones d'Unimédia — *Le Quotidien* de Chicoutimi, *Le Soleil* de Québec, *Le Droit* de Hull — ne pourront jamais s'inté-

grer à la stratégie de CanWest.

« Nous avons des stations de télévision anglophones », a expliqué le relationniste Geoffrey Elliott. « Nous ne pouvons pas utiliser le matériel provenant de journaux francophones. Nos arrangements avec TVA sont limités à la production, et ne constituent pas une relation d'affaires. » Certains des magazines de la chaîne Southam que CanWest acquerra sont en français, comme *L'Automobile*, mais ce sont des traductions de magazines anglais, a dit M. Elliott.

## Transaction sous examen

Presse Canadienne TORONTO

Le Bureau de la concurrence examinera la transaction entre CanWest Global Communications et Hollinger, et il aura vraisemblablement beaucoup de questions à propos de son impact sur le marché de Vancouver, et ailleurs.

À Vancouver, CanWest contrôlera tous les quotidiens et deux stations de télévision d'importance, ce qui attirera inévitablement l'attention du bureau fédéral, ont affirmé des sources gouvernementales, mardi.

« Très peu de transactions de cette ampleur sont des faits accomplis, je peux vous l'assurer », affirme Cal Goldman, un avocat qui a déjà dirigé le Bureau de la concurrence. À son avis, le bureau étudiera attentivement tous les enjeux de cette transaction.

L'analyse complète de l'acquisition, par CanWest, de la plupart des journaux canadiens de Hollinger, au coût de 3,5 milliards, sera longue et complexe, prévoit Stanley Wong, un avocat qui a représenté le Bureau de la concurrence dans des causes impliquant l'industrie des journaux. Cette affaire soulèvera de nouvelles questions sur la façon dont la convergence entre médias affectera la concurrence sur le marché de la publicité, le marché de l'information et celui des nouveaux médias, ajoute-t-il.

« C'est une méga-transaction. Cela pourrait prendre six, neuf mois, dépendant de ce qu'ils découvriront », a-t-il déclaré.

Mais selon le porte-parole de CanWest, Geoffrey Elliott, la compagnie s'attend à recevoir le feu vert du Bureau de la concurrence.

# Il nous a fallu 120 ans pour réaliser une telle vente !

( Il vous faudra peut-être aussi longtemps pour en parcourir toute la liste )



Visitez notre salle de montre de 70 000 pi<sup>2</sup> durant notre Solde d'entrepôt et épargnez de 20 % à 50 % sur tout notre inventaire!



### FAUTEUILS, FAUTEUILS INCLINABLES, MEUBLES D'APPOINT IMPORTÉS CAUSEUSES, CANAPÉS, DIVANS-LITS ET D'ITALIE, D'ESPAGNE ET REPOSE-PIEDS DE STYLE D'ANGLETERRE

	PRIX	SOLDE
Repose-pied en velours rose cendré de Barrymore	849	479
Fauteuil berçant pivotant rose cendré de Vogel	1 995	589
Fauteuil Queen Anne de Vogel, tapisserie multicolore	1 295	679
Fauteuil club de Drexel Heritage, beige en canoë	1 159	769
Fauteuil à pied de griffon blanc, rayures jaune et argent	2 499	1 499
Bergère Queen Anne bleu pâle de Vogel	1 595	945
Bergère inclinable, tapisserie bordeaux foncé	1 595	975
Bergère Sterling, tapisserie à motif floral	2 349	1 275
Fauteuil club à dossier touffé, rayures rubis et cuivre	2 995	1 295
Repose-pied à tissu carrelé jaune sur base blanche en bois	2 025	1 299
Fauteuil club à dossier cannelé bleu foncé et or	2 395	1 495
Fauteuil inclinable de Bradington Young, chenille de ton beurre		
Grand fauteuil et pouf café de Lexington, très grands coussins		
Fauteuil club vert pomme de Sterling		
Fauteuil inclinable antique, imprimé style cachemire rouge et or		
Table basse ronde d'Espagne, fini cerisier	225	159
Petite table carrée décorative d'Espagne, fini cerisier	625	395
Table de salon à abattant d'Italie en noyer, incrustations	599	399
Table décorative à 3 niveaux d'Espagne, fini cerisier	779	439
Table de salon ronde à abattant d'Angleterre, en chêne foncé	895	549
Table d'extrémité ovale d'Espagne, en acajou	879	579
Grande table ronde en acajou, importée d'Espagne	925	595
Etagère à 3 tablettes en acajou, importée d'Espagne	1 059	625
Semainier d'Espagne au fini cerisier	1 095	699
Petite commode à 4 tiroirs en acajou, importée d'Espagne	1 249	779
Petite table décorative à 2 niveaux en acajou, importée d'Espagne	1 299	779
Meuble à téléphone à cylindre en acajou, importé d'Espagne	1 495	879
Table de bout à 1 tiroir, importée d'Angleterre	1 579	975
Table de chevet à 3 tiroirs en noyer, importée d'Italie	1 449	995
Meuble pour télé d'Espagne en acajou	1 895	995
Console de vestibule à 3 niveaux, importée d'Espagne	1 725	1 049
Armoire à chausures à 2 portes en cerisier, importée d'Espagne	1 695	1 095
Table de salon ronde d'Espagne, cannelées décoratives	2 095	1 179
Table basse rectangulaire en chêne foncé, importée d'Angleterre	2 179	1 179
Table d'extrémité en acajou importée d'Espagne, incrustations	1 695	1 189
Socle inclinable en acajou très ouvragé, importé d'Espagne	1 695	1 189
Table de salon à 2 niveaux importée d'Espagne, dessus en cuir	1 995	1 199
Table décorative ronde en noyer, importée d'Italie, incrustations	2 195	1 249
Petite console rectangulaire en acajou, importée d'Espagne	2 295	1 395
Support de bar en acajou à dessus rabattable, importé d'Espagne	2 295	1 395
Console Empire d'Italie à dessus en marbre noir	2 295	1 395
Table de chevet Louis XV à 3 tiroirs en noyer, importée d'Italie	2 649	1 795
Desserte à abattants d'Espagne, fini cerisier	2 995	1 925
Tables gigognes (trois) en rogne de ton miel, importées d'Italie		
Table de salon cannelée en noyer, fabriquée en Espagne		
Semainier Empire d'Italie, dessus en marbre noir		
Commode de style bonté en rogne foncée, importée d'Italie		

### FAUTEUILS, CAUSEUSES, CANAPÉS ET REPOSE-PIEDS EN CUIR

Fauteuil pivotant en cuir vert cactus de Vogel	1 839	975
Bergère inclinable de Drexel Heritage en cuir bourgogne	2 895	1 449
Grand fauteuil en cuir de ton acajou de Ferguson Copeland	3 195	1 775
Fauteuil à pied de lion en cuir caramél de Drexel Heritage	3 849	2 149
Fauteuil inclinable à dossier tourné en cuir caramél brûlé	4 195	2 295
Grand fauteuil à dossier tourné en cuir bourgogne	4 125	2 399
Fauteuil inclinable en cuir bourgogne de Bradington Young	4 169	2 579
Fauteuil inclinable de Bradington Young en cuir maron	5 945	2 895
Bergère inclinable de Bradington Young en cuir bourgogne foncé	5 795	3 295
Causeuse contemporaine noire de Ferguson Copeland	8 495	3 879
Fauteuil touffé en cuir bourgogne de Phillips		
Canapé en faux cuir d'alligator de ton café par Vanguard		
Canapé à pied de lion de Heritage, cuir brun, sièges en tissu		

**Continental de Stanley**  
Salle à manger de 8 pièces en chêne pâle comprenant 1 buffet à dessus en marbre, 1 table rectangulaire à 4 places, 2 fauteuils à dossier ajusté et 4 chaises assorties.  
Prix régulier 12 765 \$  
**Seulement 6 995 \$**

**Regency Mahogany de Stanley**  
Salle à manger de 10 pièces d'inspiration Empire comprenant 6 chaises à dossier ajusté, 2 fauteuils au dossier rembourré, 1 table à double piètement et 1 grand vaisselier.  
Prix régulier 22 389 \$  
**Seulement 10 995 \$**

**Somersby de Hooker**  
Chambre à coucher de 6 pièces en chêne cernisé blanc comprenant 1 grand lit à panneaux Noblemans, 1 commode à dessus en marbre avec miroir octogonal, 2 grandes tables de chevet et 1 grande armoire.  
Prix régulier 20 195 \$  
**Seulement 11 895 \$**

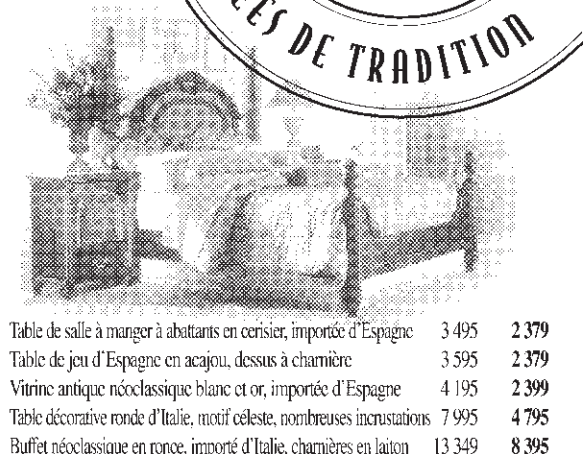


Table de salle à manger à abattants en cerisier, importée d'Espagne 3 495 2 379

Table de jeu d'Espagne en acajou, dessus à chaudière 3 595 2 379

Vitrine antique néoclassique blanc et or, importée d'Espagne 4 195 2 399

Table décorative ronde d'Italie, motif céleste, nombreuses incrustations 7 995 4 795

Buffet néoclassique en rogne, importé d'Italie, chaudières en laiton 13 349 8 395

### ARMOIRES ET TABLES CAMPAGNARDES, CHAISES EN BOIS ET ÉLÉMENTS DÉCORATIFS

Chaise d'appoint antique à dossier à traverses de ton sarcelle	349	169
Chaise d'Italie de ton blanc antique	399	239
Chaise antique jaune d'Italie à dossier laté	395	239
Chaise d'appoint d'Italie de style toscan en noyer foncé	879	349
Chaise d'appoint sculptée en pin à dossier à traverses	425	249
Chaise berçante de Boston noir et or de Nichols de Stone	879	349
Table-dinette cannelée blanche faite en Italie	925	549
Banc antique Nichols & Stone peint en rouge	1 359	615
Table-dinette ronde antique peinte en vert	1 349	749
Table-dinette ronde d'Italie, fini cerisier pâle	1 349	779
Lampo de salon Hammary de style "Sud-ouest" en chêne pâle	1 525	795
Meuble pour télé 2 portes antique de style asiatique	1 665	895
Vitrine à poutres Palaski de ton miel	1 689	925
Siège et chaise d'appoint d'Italie en rotin, style Indes occidentales	1 949	995
Chaise d'appoint d'Angleterre en rotin cerise, de style Liverpool	2 325	1 095
Fauteuil d'Angleterre en rotin cerise, de style Liverpool	2 219	1 295
Table de salle à manger espagnole en pin à double piètement	2 349	1 339
Armoire d'angle campagnarde en pin clair, fabriquée en Espagne		
Grande armoire de cuisine antique rouge à motif de vaisselle		

**loto-québec résultats**

**649** Tirage du 2000-08-02  
02 03 12 27 31 47  
Numéro complémentaire: 11

**Québec 49** Tirage du 2000-08-02  
09 11 22 39 42 47  
Numéro complémentaire: 05

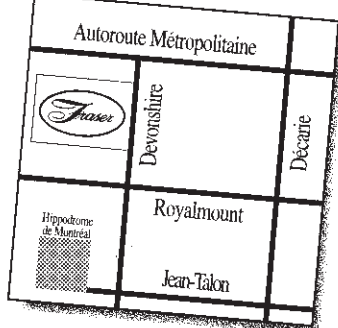
**Banco** Tirage du 2000-08-02  
07 08 09 11 14  
20 22 23 26 28  
33 36 41 47 49  
51 56 61 64 66  
Le jeu doit rester un jeu

**Extra** Tirage du 2000-08-02  
NUMÉRO 022044  
**Quotidienne** Tirage du 2000-08-02  
3 4  
500 7148

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.  
TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Téléchargez la liste complète des articles en vente au: [www.fraserfurniture.com](http://www.fraserfurniture.com)

**Fraser**  
UNE TRADITION DEPUIS 1880  
Des meubles sans pareil!



Ouvert le dimanche de midi à 17 heures Jusqu'au 3 septembre 2000

\*Certains articles peuvent être déjà vendus lors de la publication de cette annonce.  
8 3 0 0, rue Devonshire, Montréal - (514) 342-0050

# Les gangs de motards représentent un problème social

Presse Canadienne  
TORONTO

Les bandes de motards criminels sont devenues la cible du gouvernement ontarien dans ses plus récents efforts pour lutter contre le crime organisé, a déclaré hier le solliciteur général de cette province, David Tsubouchi, dans le cadre d'un sommet sur le crime organisé.

Le sommet de deux jours porte sur les moyens d'enrayer les activités illégales comme les réseaux de prostitution, le commerce des stupéfiants et le blanchiment d'argent.

Dans son discours, M. Tsubouchi a soutenu que les bandes de motards représentaient un risque pour la société. « Les Hells Angels et les Rock Machine se livrent une guerre implacable, a-t-il dit. Depuis 1994, une centaine de bombes ont explosé et au moins 149 personnes ont péri, victimes des motards. » M. Tsubouchi prévoit maintenant que cette terrible guerre s'étendra à l'Ontario.

Selon le ministre, 11 bandes de motards criminels sont déjà à l'œu-

vre en Ontario et financent leurs activités par tous les moyens illégaux, allant du trafic de drogue à la prostitution, en passant par les fraudes par téléphone et le blanchiment d'argent.

M. Tsubouchi a ajouté que l'Ontario continuera de financer l'escouade spéciale mise sur pied pour combattre les bandes de motards criminels. Cette escouade compte des agents provenant de 18 corps policiers.

Le sommet sur la criminalité, présidé par l'Ontario, a réuni autant des experts de l'Ontario que du gouvernement fédéral, ainsi que des spécialistes provenant des États-Unis, du Royaume-Uni, d'Irlande et d'Afrique du Sud.

Pour le procureur général de l'Ontario, il est devenu trop facile pour les organisations criminelles de venir blanchir l'argent illégal au Canada.

« Nous payons tous davantage en impôts à cause de ces activités », a déclaré Jim Flaherty. Ce dernier a signalé que l'Ontario était particulièrement touchée à cause de sa réputation de centre financier canadien.

Au nombre des moyens évoqués pour lutter contre la criminalité, l'Ontario envisage de prendre une mesure déjà adoptée par les Américains et qui leur permet de saisir l'argent et les biens de gangsters sans avoir à déposer d'accusation.

Queen's Park a déjà indiqué qu'un projet de loi serait déposé à l'automne qui permettrait justement de saisir les biens et propriétés provenant du fruit de la criminalité sans qu'il soit nécessaire de déposer des accusations criminelles. La loi pourrait même s'appliquer aux entreprises et comptes en banque légaux si ceux-ci ont servi à cacher l'argent obtenu illégalement.

« Les droits de propriété ne sont pas enchâssés dans la constitution canadienne, a précisé M. Flaherty. Cela veut dire que nous avons une grande latitude pour légiférer dans ce domaine sans toucher aux droits fondamentaux protégés par la Charte des droits et libertés. »

# Les touristes ont reçu par erreur trois millions en trop en dégrèvement de diverses taxes

Presse Canadienne  
HALIFAX

Au moins trois millions de remboursements de taxes ont été versés en trop aux touristes à la suite de lacunes dans le traitement des demandes par Revenu Canada, révèle-t-on des vérifications internes.

Des vérificateurs ont examiné les remboursements de TPS versés sur une période de deux ans aux visiteurs étrangers au Canada, en vertu d'un programme lancé en 1991 afin de stimuler le tourisme. Le programme leur permettait de se faire rembourser la TPS de 7 % payée sur certains achats effectués au Canada.

Le programme remboursait également la taxe de vente provinciale

payée par les visiteurs étrangers dans certaines provinces, en vertu d'une entente spéciale avec Ottawa.

Sur près de 2400 réclamations en 1997-98 et 1998-99, aux bureaux de Revenu Canada à Summerside, à l'Île-du-Prince-Édouard, les vérificateurs ont découvert « un taux élevé d'erreurs » dans l'examen des demandes. Différentes politiques, procédures et directives n'ont pas été respectées.

À l'époque de la vérification, Revenu Canada s'occupait également des remboursements de taxe provinciale aux visiteurs du Québec et du Manitoba.

À cause de cette confusion administrative, les visiteurs ont reçu environ 3,1 millions de remboursements en trop. Le Québec a perdu

environ 600 000 \$ en revenus de la taxe de vente, le Manitoba, 130 000 \$, et le gouvernement fédéral, 2,4 millions.

Les résultats de la vérification ont été obtenus en vertu de la Loi d'accès à l'information.

Le programme, administré par plus de 80 employés, est populaire : le personnel reçoit plus d'un million de demandes chaque année, et verse plus de 120 millions en remboursements de taxes. Plus de 30 boutiques exemptes de droits de douane (hors taxes) traitent également les demandes. Le programme s'applique à l'hébergement de courte durée, ainsi qu'à la plupart des biens que les touristes emportent avec eux à l'extérieur du pays. Des reçus sont exigés.

Les vérificateurs ont estimé que des erreurs avaient été commises dans le traitement d'au moins un quart de toutes les réclamations, bien que toutes n'aient pas entraîné un paiement excessif.

L'une des causes du problème est l'absence d'un manuel de base comprenant la totalité des politiques, procédures et directives du ministère. Le personnel se voyait forcé d'inventer ses propres règlements, au fur et à mesure.

Le Manitoba s'est, depuis, retiré du programme fédéral, et le Québec compte le faire à son tour le 1<sup>er</sup> octobre. D'autres provinces ont adhéré au programme après avoir harmonisé leur taxe de vente avec la TPS.

# Surtout la probation pour les jeunes contrevenants

Presse Canadienne  
OTTAWA

Près de la moitié (48 %) des jeunes contrevenants reconnus coupables par un tribunal de la jeunesse en 1998-99 ont été placés sous probation, a révélé mardi Statistique Canada.

La probation est une mesure de rechange à l'incarcération, en vertu de laquelle un délinquant est mis sous la surveillance d'un agent qui l'aide à se réadapter.

À partir d'informations provenant du Centre canadien de la statistique juridique, l'agence fédérale a aussi constaté que dans 35 % des cas, les jeunes contrevenants se sont vu imposer un placement sous garde sous une forme ou une autre, mais que seulement la moitié d'entre eux ont été envoyés en prison. Les autres ont été détenus dans des établissements comme un centre résidentiel ou un foyer de groupe.

Les juges ont rendu une ordonnance de service communautaire dans 7 % des causes, et imposé des amendes dans 6 % des cas.

Dans 64 % de toutes les causes, une peine de probation était combinée à un placement sous garde.

Trois quarts des peines de placements sous garde étaient pour une durée de trois mois ou moins, et 90 %, de six mois ou moins. Seulement 2 % des contrevenants ont écopé des peines de plus d'un an.

Au total, les tribunaux de la jeunesse ont entendu 106 665 causes en 1998-1999, dont 71 961 (67 %) ont abouti à une condamnation.

La grande majorité des jeunes condamnés sont de sexe masculin, bien que la proportion des contrevenants soit en hausse. Les jeunes contrevenants étaient en cause dans 32 % des condamnations pour voies de fait simples et 30 % des condamnations pour fraude.

On observait cependant de grandes variations entre provinces et territoires. Ainsi, au Québec, les jeunes contrevenants ne représentaient que 9 % des causes ayant donné lieu à une condamnation en 1998-99, alors que dans les Territoires du Nord-Ouest, elles représentaient 27 % des condamnations.

La récidive constituait un problème : 42 % des jeunes contrevenants condamnés en 1998-99 avaient déjà été reconnus coupables par un tribunal de la jeunesse d'au moins une autre infraction. Environ 12 % pouvaient être considérés comme des récidivistes chroniques, c'est-à-dire qu'ils comptaient trois condamnations antérieures ou plus.

# Des militants s'opposent au transport aérien de plutonium russe

Presse Canadienne  
OTTAWA

Des militants opposés à l'énergie nucléaire demandent au gouvernement fédéral de renoncer au transport aérien de plutonium russe au Canada, compte tenu des risques liés à la radioactivité.

Le gouvernement du Canada « a la responsabilité de consulter le public », a soutenu Gordon Edwards, porte-parole de la Coalition

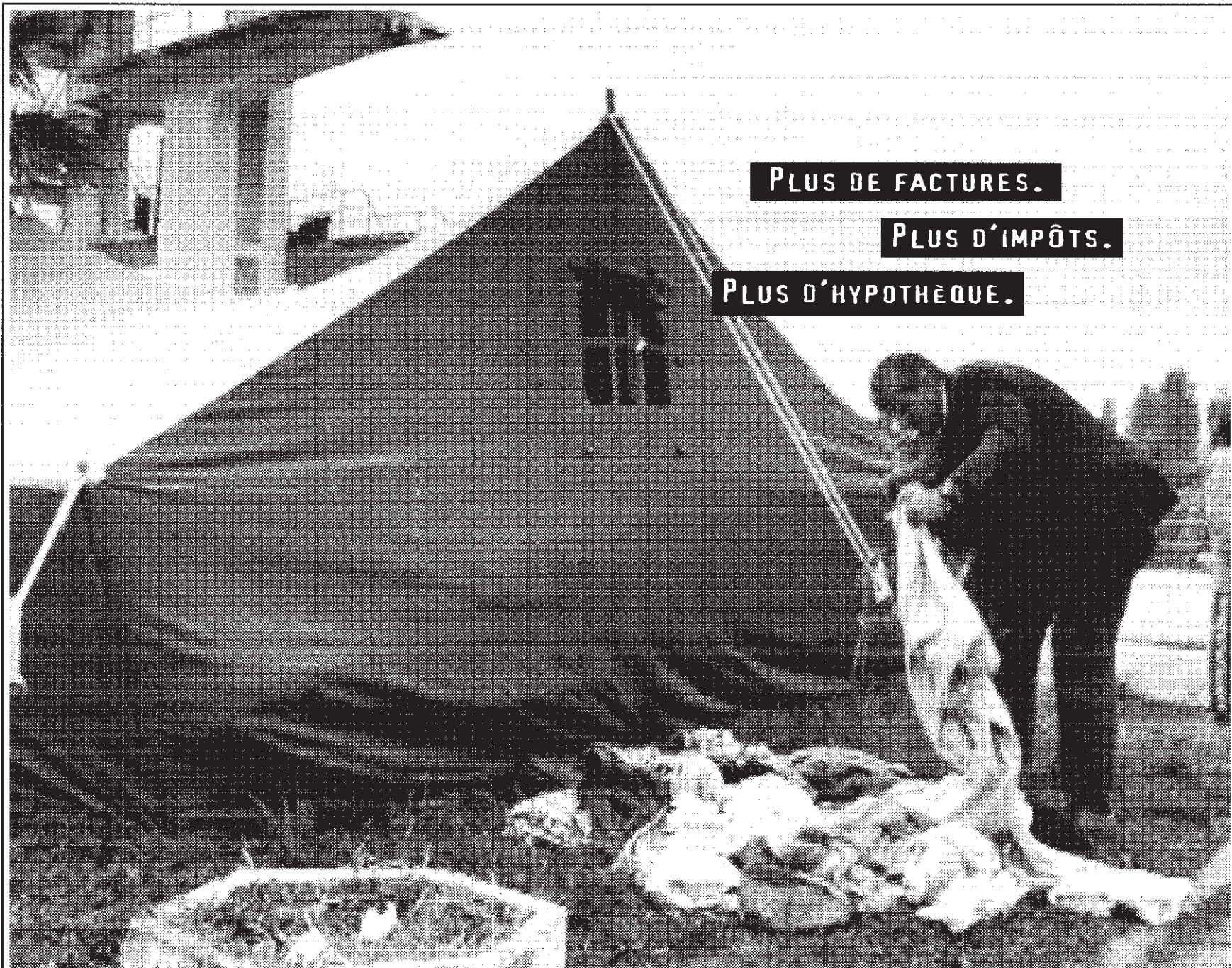
canadienne pour la responsabilité nucléaire. Avec d'autres groupes, hier, la coalition a demandé que le transfert du plutonium soit stoppé, ou reporté, le temps d'organiser d'abord des audiences publiques indépendantes.

Énergie atomique du Canada a soumis vendredi dernier un plan destiné à transporter par avion du carburant au plutonium provenant d'ogives nucléaires russes vers un réacteur Candu à Chalk River, en

Ontario, près d'Ottawa. Le plutonium serait utilisé, avec du plutonium américain expédié plus tôt, dans des tests d'une durée de trois ans. Aucune date ni plan de vol n'ont été rendus publics pour des motifs de sécurité et Transports Canada doit approuver la proposition.

Selon M. Edwards, une période de 28 jours permettant à la population de commenter le projet s'est ouverte vendredi, mais n'a pas le poids d'audiences indépendantes.

Larry Shewchuk, un porte-parole d'Énergie atomique du Canada, a ridiculisé les appréhensions de la coalition. Il faudrait une température de 3000 degrés Celsius pour faire fondre les boulettes de combustible revêtues de céramique, contenues dans des tubes métalliques, eux-mêmes placés dans un contenant ayant subi des tests analogues à ceux qui sont pratiqués sur les « boîtes noires » des avions, a-t-il dit.



PLUS DE FACTURES.

PLUS D'IMPÔTS.

PLUS D'HYPOTHÈQUE.

PLUS DE PAYS.



**UNHCR**

HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS

De par le monde, plus de 22 millions de réfugiés comptent, jour après jour, sur la protection et l'assistance du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Pour eux, votre intérêt et votre soutien sont tout aussi indispensables que l'aide que nous leur offrons. Apprenez à mieux comprendre ce qu'ils vivent. Visitez le [www.unhcr.ch](http://www.unhcr.ch)

UNHCR • 280, rue Albert, bureau 401, Ottawa, ON K1P 5G8

POLITIQUE DE BAS PRIX GARANTIS

## MATELAS

De

### LINEN CHEST

Choisissez parmi la plus grande sélection de matelas Sealy et Simmons

Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas ! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, non seulement nous respecterons ce prix, mais nous vous accorderons un rabais additionnel de **10%**

**SIMMONS CANADA INC.** **Quali**

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON

### LINEN CHEST

Centre Rockland (514) 341-7810  
Promenades de la Cathédrale (centre-ville) (514) 282-9525  
Décor Dépôt  
Les Galeries Laval (450) 681-9890  
Place Portobello Brassard (450) 671-2202

EN BREF

**Glissement de terrain à Québec**

■ La pluie violente qui est tombée sur Québec hier soir, vers 18 h, a provoqué un glissement de terrain. De la boue descendue du cap Diamant s'est infiltrée dans le sous-sol d'une dizaine de maisons, rue Champlain. Seule une résidence a due être évacuée, la boue ayant atteint un niveau tel qu'elle sortait par les fenêtres du sous-sol de la demeure. L'escalier du cap Diamant, qui a été endommagé par la pluie, a dû être fermé. Plus de 200 appels ont été logés auprès des services d'urgence de Québec hier soir, entre 18 h et 20 h, alors que la pluie s'abattait sur la ville.

**Adolescent retrouvé mort en C.-B.**

■ Un jeune Montréalais a été retrouvé mort dans un camping provincial, en Colombie-Britannique. C'est un passant qui a trouvé le corps de Vivien Morzuch, âgé de 15 ans, dimanche, près de l'entrée du camping Steelhead, à environ 40 kilomètres de Kamloops. Le cadavre montrait de sévères blessures à la tête. Les agents de la GRC ont fouillé les environs au cours des deux derniers jours, afin de trouver des indices. Ils ont également rencontré les campeurs, les résidents et les commerçants des environs de Savona, petite municipalité située près du camping. La GRC a reconnu lundi ne pas avoir la moindre idée de ce qui a pu se produire. « Personne ne l'avait vu dans les environs », a déclaré le sergent Cam Forgues. La police ignore depuis combien de temps l'adolescent se trouvait dans la région, où il se rendait et avec qui.

**Rappel de crème de poireaux**

■ Les consommateurs sont priés de ne pas consommer la « Crème de poireaux Jardin Potager St-François » en format de 475 millilitres, prévient le ministère québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Le produit pourrait être contaminé par la bactérie responsable du botulisme chez l'humain. Il faut donc le jeter ou le retourner au lieu d'achat pour un remboursement complet. Les premiers symptômes du botulisme apparaissent 12 à 36 heures après l'ingestion de la toxine. Ils s'agit de nausées et des vomissements, suivis par des troubles neurologiques. Jusqu'à maintenant, aucun cas d'intoxication alimentaire n'a toutefois été signalé à la suite de la consommation de ce produit.

**Le ministère public cherche à serrer la vis à un pédophile récidiviste**

MARCEL LAROCHE

Un pédophile qui croyait pouvoir en finir avec la justice en plaçant coupable à une accusation d'attouchements sexuels sur une fillette de neuf ans risque maintenant d'être déclaré délinquant à contrôler.

C'est du moins le but ultime visé par le ministère public, qui a réclamé que le nom de Claude Lachance soit porté à cette liste de criminels qui, dès leur sortie de prison, doivent se conformer à de contraignantes conditions de libération.

Lachance, un célibataire de 40 ans qu'une attirance marquée pour les enfants de sexe féminin a souvent conduit en prison, a justement été traduit, lundi, devant le juge François Doyon, de la Cour du Québec, à Montréal.

Le prévenu devait alors y subir son enquête préliminaire sous six chefs d'accusations d'agressions, d'attouchements et d'incitations à des contacts sexuels sur deux fillettes de six et neuf ans.

L'un des crimes reprochés à Lachance s'était produit en fin d'après-midi, le lundi 17 juillet dernier. Il avait été surpris en train de « tripoter » une gamine de neuf ans qui s'amusait dans un parc pu-



Claude Lachance, 40 ans.

blic du quartier Pointe-aux-Trembles, à Montréal.

Des témoins avaient aussitôt fourni le signalement de Lachance, qui allait finalement être retrouvé le soir même au domicile de sa mère, situé à quelques rues du parc municipal.

Aux policiers de la division des agressions sexuelles du SPCUM venus l'arrêter, le suspect avait alors confié avoir déjà suivi une thérapie pour se débarrasser de son problème de pédophilie.

Les policiers devaient par la suite l'aviser qu'ils le soupçonnaient d'une autre affaire d'agression sexuelle sur une fillette survenue entre 1988 et 1990, à Montréal. La petite victime, âgée à l'époque de six ans, aurait gardé le silence pendant plusieurs années, avant de dénoncer son agresseur à la police, il y a quelques semaines.

Voulant sans doute couper court aux procédures judiciaires, Lachance a suivi les conseils de son avocat, M<sup>e</sup> Jean Chalifoux, et a plaidé coupable à un chef d'accusation d'attouchements sexuels sur la fillette de neuf ans qui jouait dans le parc.

Le ministère public, représenté par M<sup>e</sup> Anne-Marie Beauchemin, a aussitôt fait savoir au juge Doyon qu'elle allait réclamer que ce pédophile notoire soit déclaré délinquant à contrôler.

La Couronne a également demandé et obtenu du tribunal que Lachance soit soumis à une évaluation psychiatrique à l'Institut Pinel, à Montréal.

Au sujet des autres crimes de même nature remontant à une dizaine d'années, Lachance a nié sa culpabilité et la cause a été reportée au 22 septembre, au palais de justice de Montréal.

**La police pourra retracer plus de délinquants sexuels**

JULES RICHER  
Presse Canadienne, OTTAWA

Les délinquants sexuels ayant bénéficié d'un pardon pourront désormais être retracés par les forces policières, selon les termes d'une nouvelle loi fédérale entrée en vigueur mardi.

Cette mesure permettra aux services de police de procéder à une vérification complète des antécédents criminels des personnes appelées à travailler avec les enfants.

« Ce projet de loi prouve que le gouvernement est déterminé à protéger nos enfants et les autres personnes vulnérables », a affirmé le solliciteur général dans un communiqué.

Environ 12 000 pardons ont été accordés à des délinquants sexuels de tous genres depuis le début des années 70. Environ 700 d'entre eux ont récidivé. La Commission nationale des libérations conditionnelles accorde des pardons aux personnes qui ont purgé leur peine et n'ont pas récidivé au bout d'un certain temps. En moyenne, les ex-détenus obtiennent leur pardon au bout de 11 ans.

La nouvelle loi prévoit que les délinquants ayant bénéficié d'un pardon apparaîtront dans les ordinateurs du Centre d'information de la police canadienne. Un avertissement sera apposé à côté de leur

nom et les policiers devront obtenir l'autorisation du solliciteur général pour divulguer le contenu du casier judiciaire.

De cette façon, l'efficacité du système de filtrage des délinquants sexuels, appliqué par le centre d'information de la police, sera de beaucoup amélioré, précise le communiqué du solliciteur général. On espère également débusquer davantage de prédateurs sexuels, qui sont souvent habiles à déjouer le système.

Adoptée cette année, la loi avait obtenu l'appui unanime de tous les partis de la Chambre des communes.

**Accusée du meurtre de sa fille**

Presse Canadienne  
QUÉBEC

Louise Bégin, 45 ans, a été accusée hier du meurtre avec préméditation de sa petite fille de quatre ans, Ariane Fortier. Elle devra cependant subir un examen psychiatrique visant à déterminer sa capacité à subir un procès.

La femme de Sainte-Foy, pâle et complètement assommée par les événements, a reçu son congé hier midi du CHUL, où elle était hospitalisée depuis le 17 juillet, date à laquelle elle aurait intoxiqué sa fillette avant d'essayer de se suicider.

Elle a comparu hier après-midi devant le juge Louis Carrier.

**Vente d'été** Importateur de reproductions antiques européennes

Économisez jusqu'à **50%**

Tables, jusqu'à 16 pi. de long

**MOBILART C & R** Stationnement à l'arrière

L'une des plus importantes salles d'exposition au Canada  
6529, boul. Décarie (coin av. Plamondon) Montréal (514) 344-1400

**Vente de faillite officielle**  
**Tapis persans et asiatiques**

Nous avons le mandat de liquider le reste de l'actif de la Collection Ziai de Toronto, en faillite. Nous y avons ajouté des articles à l'intention des Montréalais. Il s'agit là de la plus extraordinaire et de la plus complète collection de tapis persans que vous ayez pu voir ou même imaginer. A titre d'exemple: Tabriz rehaussés de soie, Isfahan, Nain et Qum en soie, Serapi, caucasiens, Kashan signés, Mashad antiques, Qashgani et beaucoup d'autres dans une variété de dimensions, de motifs et de couleurs. **Aucune offre raisonnable ne sera refusée.**

Exemples de tapis persans:

			Maintenant
Kashan signé	14'x10'	12-599\$	1 299 \$
Mashad	13'x10'	12-299\$	1 199 \$
Tabriz	7'x10'	9-299\$	899 \$
Nain a/soie	7'x10'	12-999\$	1 399 \$
Heriz	8'x11'	14-500\$	1 199 \$
Zanjan	5'x7'	2-999\$	199 \$
Tapis de couloir	2,6'x9'	7-999\$	199 \$

Et beaucoup d'autres tapis de 2'x3' à 12'x16'

**Dernière chance!**

La vente a lieu :

**3 JOURS seulement**

**5** SAMEDI 5 AOÛT de 10 h à 18 h

**6** DIMANCHE 6 AOÛT de 10 h à 18 h

**7** LUNDI 7 AOÛT de 10 h à 18 h

Emplacement:  
**HOLIDAY INN**  
Montréal Midtown  
420, Sherbrooke Ouest, Montréal  
(Québec) • Tél. : (514) 842-6111

**85% DE RABAIS**

**PRIX IMBATTABLES**  
C'est garanti

Conditions: Comptant, Visa, Amex et par chèque. Tous les articles sont étiquetés et garantis authentiques. Encan mené par World of Art Inc. Pour plus de détails, composer le (416) 665-1441.

Occasion possiblement unique!

**Nouveau : admissibilité aux Prêts et Bourses**

**CARRIÈRES DANS LE DOMAINE DU VOYAGE**

Le Collège April-Fortier vous offre maintenant l'opportunité d'obtenir rapidement une attestation d'études collégiales.

**Service de placement**

- Les conseillers du Collège April-Fortier pourront vous aider à vous orienter en fonction des besoins de l'industrie et selon vos expériences, votre âge, vos études et vos objectifs. Ils pourront aussi calculer l'aide financière à laquelle vous aurez droit.
- Depuis **21 ans**, le collège a permis à un très grand nombre d'étudiants de réussir dans le domaine du voyage; plusieurs d'entre eux occupent des postes-clés dans divers secteurs de l'industrie et font appel au collège pour combler leurs besoins en personnel.

**Prochains cours**

Les prochains cours de jour débutent le **21 août** et le **18 septembre**. Les cours du samedi débutent le **9 septembre** et ceux du soir, le **12 septembre**. Nous vous offrons aussi la possibilité de suivre le programme de jour en anglais à partir du **20 septembre** et du **11 septembre** (soir). Il est important de vous inscrire tôt si vous désirez vous prévaloir du programme de Prêts et Bourses.

**Renseignements**

Pour recevoir de la documentation ou prendre rendez-vous avec un conseiller.  
**521-1600 ou 878-1414**

Pour plus d'information, venez nous visiter au canal TVA, le dimanche à 14 h 30.  
Pour connaître les autres heures de diffusion, s.v.p. nous téléphoner au 1-888-878-1414.

Gisèle April-Fortier

Si pour vous le jeu n'est plus un jeu,  
composez en tout temps, sans frais, le numéro de la ligne Jeu : aide et référence : 1 800 461-0140.

**1 800 461 0140**

Le jeu doit rester un jeu.

**loto-québec**

www.loto-quebec.com

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

**Québec** 

*La Presse*

3 août 2000

Page B8 manquante